



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue au salon du personnel de l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le lundi 20 janvier 2020, à 19 h.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

**Sont présents, mesdames et messieurs les membres :**  
formant **QUORUM**

Arpin, Anick, parent  
Blais, Guylaine, enseignante  
Desmarais, Daphnée, parent substitut  
Duranleau, Simon, parent  
Feeley, Véronique, enseignante  
Gignac, Éric, enseignant  
Groleau, Lucie, personnel de soutien, T.E.S.  
Lacerte, Annabelle, enseignante  
Legault, Marie-Josée, parent  
Olivier, Chantal, technicienne du service de garde  
Pelletier, Steve, parent  
Viens, Marie-Josée, parent

**Est également présent :**  
Denicourt, Louis, directeur  
Gagnon, Marc, commissaire

**Ont avisé de leur absence :**  
Aubuchon, Caroline, parent  
Morin, Ghislain, parent substitut

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Chantal Olivier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-024

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par Annabelle Lacerte et appuyé par Steve Pelletier d'adopter le procès-verbal du 25 novembre 2019 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-025

## 4. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Denicourt pourrait être absent, car il est en attente pour une opération. Lorsqu'il aura plus de détails, nous serons tenus informés.

Le service de la cafétéria était fermé du 7 au 10 janvier. Le tout s'est bien déroulé.

Le jeudi 16 janvier, comme récompense aux « Bons coups », les élèves ont terminé leurs cours plus tôt, à la fin de la journée, pour aller jouer dehors.

Sport plus : la demande a été faite à la ville de Granby afin d'obtenir un permis de sollicitation.

Louis a fait appel à la police en lien avec les traverses piétonnières. Lors de la sortie des élèves, il y a eu un risque d'accident. Il y aura une présence policière lors des prochaines semaines.

Il y aura un choco-lecture. Les enfants recevront un chocolat chaud pendant une période de lecture. Les élèves devront apporter leur tasse. Un courriel sera envoyé aux parents.

Le mardi 25 février, au IGA de la rue St-Hubert, il y aura un rallye photo pour les élèves de 5<sup>e</sup> année, avec Monsieur Olivier.

Louis remercie Marie-Josée qui est venue retirer les décorations de Noël.

Certaines écoles avaient des problématiques des tests d'eau ont été effectués; tout est conforme pour l'école St-André.



No de résolution  
ou annotation

## 5. MOT DES ENSEIGNANTS

Il y aura une activité au lac Boivin le 21 février (reprise 26 février).

Le vendredi 31 janvier, au cours d'éducation physique, il y aura une initiation au Snow Skate avec Madame Élizabeth pour les sixièmes années.

Le vendredi 7 février, les élèves de 4<sup>e</sup> année seront en sortie au camp Yahoo.

À la fin février, il y aura une visite de l'infirmière pour les cours de sexualité donnés aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année. Elle a été présente, en 2<sup>e</sup> année, au mois de janvier.

## 6. VIE DU SERVICE DE GARDE

Les inscriptions Mozaïk s'en viennent. Elles seront envoyées la semaine prochaine, entre le 27 et le 30 janvier.

Lorsque le service de garde n'utilise pas leur budget, celui-ci est conservé. Une demande a été faite à cette réserve pour les projets Mao (porte à puce et le projet Amigest). D'autres écoles fonctionnent déjà avec ces systèmes. L'achat inclut des iPads. Pour l'entrée des parents aux services de garde, ils auraient 2 puces par famille.

Projet éducatif de l'école. Le service de garde travaillera sur trois thèmes :

- 60 minutes d'activités physiques par jour : possibilité de faire leurs activités à l'extérieur et faire des pauses actives.
- Compostage et recyclage : déjà mis en place.
- Valorisation des bons coups : mise en place des billets de bon comportement. Les récompenses seraient principalement des privilèges.

## 7. QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent a posé la question à propos de l'anglais enrichi. Il y avait eu des discussions à ce sujet il y a plusieurs années. Ce n'est pas dans les plans. Cela apporte certaines difficultés de logistique au niveau des groupes et des classes.

La semaine passée avait lieu la commission des droits pour les enfants. Il y avait beaucoup de professionnels pour donner leur point de vue. C'était très intéressant.

Au mois de mars, la DPJ sera à l'école pour donner une présentation aux enseignants.

## 8. RÈGLES PO-05 : RÈGLES D'ADMISSIBILITÉS (CONSULTATIONS) LOI 180

Il n'y a pas de demande de preuve d'adresse une fois que l'élève est inscrit à l'école. Il semble être connu que certains élèves n'habitent pas dans le secteur après avoir déménagé, mais ils conservent leur « adresse » pour demeurer à l'école St-André.

Au point 6.2, « la commission scolaire se réserve le droit d'exiger une ou plusieurs preuves de résidence lorsque nécessaire » nous recommandons plutôt qu'une vérification SOIT effectuée par la commission scolaire lorsqu'il y a des excédents ou des demandes de loi 180.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Simon Duranleau d'adopter la proposition aux règles PO-05.

Au secondaire, les demandes de loi 180 seront faites annuellement, alors qu'elles étaient avant acceptées pour des cycles complets.

## 9. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

### 9.1. Demandes pour les cours de vélo 200 \$

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Lucie Groleau d'accepter la demande pour les cours de vélo.

Cyclisme averti offre des cours; le budget sera pris à partir du budget fond à destination spéciale.

Dans le budget Pierre Lavoie, il n'y a pas eu de dépense récemment. Donc, environ 7000 \$ pourrait être demandé pour l'achat de certains produits sportifs (raquettes de tennis, raquettes à neige, etc.)

Pour le parc-école, il y aura l'achat de tables à pique-nique (le projet de classe extérieur est donc laissé de côté).

22CÉ1920-026

22CÉ1920-027



No de résolution  
ou annotation

## **10. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ**

Le budget est utilisé.

## **11. LOCATIONS DE SALLE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER, 22 FÉVRIER ET 10 MARS**

Il y a trois demandes de locations de salle. Un membre du personnel fera une location le 1<sup>er</sup> et 22 février. Alors que le 10 mars, c'est une personne de l'externe qui sera chargée.

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Annabelle Lacerte d'accepter les locations de salle telles que présentées.

22CÉ1920-028

## **12. INFORMATION DU COMITÉ PARENT**

### **12.1. Projet de loi 40 :**

Certains changements ont été apportés à la loi 40. Les membres du comité de parents seront éligibles aux élections. Il n'y aura aucun représentant au EHDA sur le conseil d'administration. Ces deux changements sont les points prioritaires qui sont demandés.

## **13. INFORMATION DU COMITÉ EHDA**

Il n'y a pas eu de réunion.

## **14. COMITÉS ENVIRONNEMENT ET PARC-ÉCOLE**

Il n'y a peu eu de rencontre en décembre pour les comités. Les rencontres seront prévues prochainement.

La ville est intéressée à faire un jardin communautaire. Ce projet a été discuté à plusieurs reprises, mais il n'y a pas eu de débouché concret. La position de l'école est qu'elle attendra que la ville débute des actions dans ce projet. Par la suite, ils interpellent la direction pour la collaboration une fois que le projet sera concret. Un camp de jour est aussi présent durant l'été, ce qui faciliterait la prise en charge des jardins.

## **15. CORRESPONDANCE**

Activité parascolaire du midi pour du dessin de style « manga », 60\$ par étudiant, 8 cours et minimum de 10 élèves.

Offre de cours de théâtre d'une durée de 10 cours pour 60\$.

Il est difficile à cause de la disponibilité des locaux pendant l'heure du midi. Plusieurs facteurs peuvent survenir, par exemple lorsqu'il fait très froid et que les élèves doivent demeurer à l'intérieur. L'école n'est pas fermée à l'idée d'offrir des activités parascolaires, mais il est préférable de le faire après les heures de classe ou la disponibilité des locaux est plus grande.

## **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Éric Gignac et appuyé par Steve Pelletier de lever l'assemblée à 20 h 56.

22CÉ1920-029

Adopté à l'unanimité

---

Steve Pelletier  
Président

---

Louis Denicourt  
Directeur